

CIQ SAINTE ANNE 13008 MARSEILLE

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 JANVIER 2022

La réunion débute à 18H.

Sont présents membres du conseil d'administration :

MM BELTRA Josette, BERGE Philippe, BRUSONE Monique, COMBALUZIER Viviane, DARMON José, DERHILLE Gérard, GIANNONI Marc, GUIGINIS Marcelle, GUILHEM Claude, IVANOFF Emma, LAMBERT Alain, LELEYTER Françoise, POURCIN Raymond, ROMETTE Françoise, SANCHEZ Mireille, ZANONI Robert

Sont excusés membres du conseil d'administration :

Mr AILHAUD Jean, Mr BUSTI Paul, Mr FERNANDEZ Mathieu, Mme GRIMA Thérèse, Mr MONTEL Kléber, Mme POURCIN Philomène.

Sont également présents :

MM VINCENT, DURLET, HERVE, BERMOND, BOUCLY, CAMPRUBI, VILCOQ, ROBEQUIN, URREA, SOUMIREU, PINON, BERNON, SALLES.

Avertissement : tous les extraits de courrier, d'infos diversessont en italique

La séance est ouverte et il est précisé que l'ordre du jour sera abordé différemment :

- *Nous avons notamment invité pour notre CA de ce soir des représentants de l'ASL / du Corbusier / du Brasilia / des maisons bd Michelet ... pour aborder les questions relatives à l'urbanisme dans notre quartier (révision PLUI / OAP Ste Anne).*
- *Afin que tout le monde puisse être représenté, et afin de tenir compte des activités professionnelles de certains nous allons modifier le déroulement de notre CA :*
- ***De 18H à 19 H** nous traiterons du journal du CIQ, réunion avec la métropole, parc Bonneveine, fédération des CIQ du 8ème, participation au CICA, cotisations et dons, questions diverses.*
- ***A partir de 19 H** nous aborderons donc le PLUI et l'OAP ainsi que le groupe mobilité et la commission risques majeurs, sujets qui concernent bien évidemment tout notre quartier.*
- ***Au vu du sujet nous prévoyons une fin de CA à 20H***
-

Approbation du compte rendu du CA du 10 janvier 2022 :

Il est procédé au vote : **le compte rendu est adopté à l'unanimité**

Groupe mobilité « confédération des CIQ »

La confédération des CIQ met en place une application pour le groupe mobilité groupe mobilité. Mr Paul BUSTI représente déjà le groupe mobilité, et poursuivra son action.

La mobilité et les transports en commun « fédération des CIQ »

La fédération des CIQ du 6/8 met en place un groupe de travail concernant la mobilité et les transports en commun :

- *L'objectif est de faire en sorte que la Fédération des CIQ du 8ième arrondissement puisse être une force de proposition auprès des élus de la Ville et surtout de la Métropole pour défendre des besoins et obtenir des améliorations pour les habitants et les adhérents des CIQ de nos secteurs.*
- *Pour nous mettre au travail, il serait fort utile qu'au sein de votre CIQ vous puissiez nommer un référent qui représentera votre CIQ et que vous me communiquiez son email et son numéro de téléphone. Dans l'idéal, le profil recherché de votre futur référent(e) serait un conducteur de bus (actif ou à la retraite), des actifs en lien avec la mobilité ou un adhérent se déplaçant essentiellement en transports en commun.*
- *Ensuite nous trouverons une date pour nous réunir et fixer ensemble des thèmes, des objectifs et un plan d'action.*
- *Je profite également de ce message pour vous inviter à me communiquer d'ici le 25 février un top 3 des problèmes majeurs que vous pourriez rencontrer dans votre quartier, concernant la RTM, afin d'établir pour l'ensemble du 8ième arrondissement un état de lieux.*

Notre CIQ sera représenté par Mr Paul BUSTI qui a accepté cette mission complémentaire à sa participation au groupe mobilité de la confédération.

Les questions relatives aux transports en commun ont fait l'objet d'un débat. Il en ressort notamment :

Des horaires des bus RTM 23 et 45 trop « proches » ce qui amène bien souvent les deux bus en même temps aux arrêts, et bien évidemment le délai d'attente pour le suivant est trop long ;

Il faut revoir la fréquence de passage des bus au moment de la sortie des établissements scolaires, et notamment la sortie du LP Mistral afin de proposer aux élèves plus de possibilités.

L'OAP Ste Anne va certainement nécessiter une révision importante des transports en commun pour notre quartier, et autres quartiers qui seront de fait concernés (modification de ligne, horaires, fréquences etc ...).

Réunion avec la métropole :

Une réunion était prévue avec la métropole suite à notre courrier, mais celle-ci n'a pas eu lieu du fait du CIQ.

Nous avons demandé un report de cette réunion, et la métropole nous a répondu favorablement.

L'objet de cette réunion :

Nous avons avec les membres de la commission "notre quartier" du CIQ Ste Anne, fait un point général sur les diverses questions soulevées par les habitants. Certaines ont déjà fait l'objet de demandes d'intervention.

Nous relevons à ce jour certaines priorités :

- feu rouge angle av de Mazargues / Bd Verne
- panneau sens interdit Avenue de Tourville
- problèmes de chaussée déformée et des plaques d'égouts dangereuses rue Marie Louise et problèmes de stationnement
- aménagement demandé pour l'angle du trottoir av de Mazargues / rue Callelongue
- signalisation routière devant les écoles de l'av de Mazargues (N° 484 et 492)
- zone accidentogène au niveau de la pharmacie Lecaillet (604 av de Mazargues)
- demande de 2 ralentisseurs bd Barral prolongé entre Avenue de Mazargues et Avenue des Colonnes
- demande de ralentisseur rue Thieux (présence d'une école)
- réaliser un arrêt minute pour les parents laissant les enfants devant les écoles rue Callelongue (N° 103)

Nous avons pour tous ces points réalisé un dossier de présentation, que nous tiendrons à la disposition des services compétents.

Nous souhaiterions la visite des services de la métropole afin de leur soumettre ces questions et recueillir leur avis de spécialistes. Par ailleurs, après cet inventaire, ne pourrions-nous pas bénéficier d'une opération "coup de poing" afin de résoudre plusieurs de ces questions en suivant et donc dans un laps de temps plus court ?

Le CQI tiendra informé le CA et les adhérents.

Parc Bonneveine :

Nous avons adressé le 01 février 2022 un courrier à Mr Pierre BENNAROCHE maire du 6/8 concernant le parc Bonneveine :

Nous avons été sollicités par les riverains du parc central de Bonneveine (Av de Hambourg) de divers problèmes concernant ce parc, et notamment l'accès « libre » aux engins motorisés (motos, scooters ...) qui de fait génèrent des nuisances sonores et bien évidemment et principalement sont dangereux pour les personnes fréquentant ce lieu (circulation dans les allées ...).

Sauf erreur de notre part il y aurait un projet conduit par la Municipalité concernant ce parc et les abords de celui-ci, et en lien notamment avec le MAC. Projet pour 2023 ?

En attendant la réalisation d'un projet, auquel nous souhaitons bien évidemment être associé (le parc de Bonneveine se trouvant dans le périmètre de notre CIQ), et à la demande des riverains, nous souhaiterions que soit installé au plus tôt, et à chaque entrée du parc, une chicane empêchant le passage des engins motorisés.

Par ailleurs, nous avons également été informés que les riverains ont déjà effectués, à priori, plusieurs demandes directement auprès des services compétents, demandes sans effets à ce jour.

Nous n'avons pas reçu de réponse à ce jour

Cependant la mairie a prévu, indépendamment donc de notre courrier, une « balade urbaine » concernant ce secteur, le CIQ s'est inscrit afin de participer à cette rencontre.

Venez participer à un diagnostic en marchant et participer au projet de renaturation et de réhabilitation du Parc de Bonneveine.

La mairie des 6&8 et la ville de Marseille

Rénovent leurs parcs et jardins en intégrant une concertation avec les usagers.

La rénovation du parc de Bonneveine sera en lien avec la coulée verte qui mène du parc Bortoli jusqu'au parc Borély en passant par les jardins du MAC.

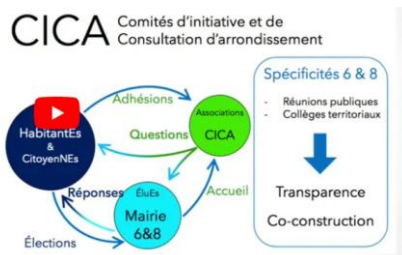
Fédération des CIQ du 8^{ème} :

Le CIQ a proposé Mr Philippe BERGE comme suppléant pour les diverses réunions de la fédération (en cas d'absence d'un des deux représentants désignés Mrs BUSTI et DERHILLE). Mr BERGE est déjà notre référent sécurité auprès de la fédération.

La fédération nous a adressé l'ordre du jour de son prochain CA et nous relevons notamment :

- La position de la fédération concernant le « déploiement des fonctionnaires de police » la fédération est défavorable au projet. Mr BERGE a notamment expliqué que cela supposait la suppression des forces de l'ordre sur les plages et qu'il ne resterait donc que des patrouilles.
- Mise en route de la **territorialité de chaque Ciq**, en effet le plan actuel étant obsolète il est temps que chaque structure communique avec ses voisins et déterminent ainsi une territorialité partagée. Un plan actualisé de l'arrondissement fera l'objet d'un vote en Conseil d'Administration et nous déterminerons ainsi une feuille de route pour clôturer dans les plus brefs délais ce dossier.
- Le CA de notre CIQ ne souhaite à priori aucun changement concernant le « découpage » territorial.

CICA (comité d'initiative et de consultation d'arrondissement :



Le CIQ s'est positionné afin de participer aux travaux de ce comité

Cotisations au CIQ dons au CIQ :

Le CIQ pour mener toute action nécessaire au nom des habitants du quartier ne possède comme ressource principale, les adhésions annuelles (particuliers, copropriétés, artisans, commerçants, associations, professions libérales).

Par ailleurs le CIQ peut recevoir des dons (avec une déduction fiscale de 66% pour les particuliers). Nous allons après un rappel de cotisations nous intéresser à cette possibilité (merci à Mr BERNON pour ses bons conseils)

Divers :

Courrier de la villa Lucia concernant des vols sur le parking : transmis à la commission sécurité

Sollicitation du CIQ auprès de la personne responsable des médiateurs détachés au LP mistral, afin que ceux-ci interviennent en priorité au moment du déjeuner du midi dans la rue Thieux.

Les échos de Ste Anne :

Claude GUILHEM rappelle que tous les habitants peuvent proposer des textes etc ... pour notre journal.

Nous rencontrons pas mal de difficultés pour la distribution de notre journal et nous allons solliciter tous nos adhérents afin de nous aider à cette tâche.

Point sur l'OAP :

G. Derhille fait un rappel des diverses réunions et rencontres concernant l'OAP (toutes les présentations et comptes-rendus sont disponibles sur le site du CIQ).

La parole est donnée aux personnes représentants diverses structures / associations etc ...:

Mr Bernard SOUMIREU pour la cité radieuse :

- Regrette l'absence du représentant des garages lors des réunions avec la métropole et la mairie.
- Souligne que nous sommes plus sur une consultation plutôt qu'une concertation.
- Précise que le scénario se fera bien en deux temps modification N°3 à la fin du travail avec la métropole puis modification N°4 avec la mairie

Mr Philippe BERNON pour l'ASL Michelet Ste Anne :

- Repose la question du nombre de logements prévus
- Souligne que cet élément connu il permettra une vraie réflexion sur l'ensemble des questions posées
- Incite le CIQ, au vu des frais qui seront engagés (expert, avocat ...) à solliciter des dons.

Mr PINON Pour les maisons Bd Michelet :

- Rappelle les risques d'inondation importants concernant ce secteur.

Mr CAMPRUBI / Le Musset (av Guy de Maupassant) :

- Rappelle que nous avons en bordure de cette OAP des constructions très importantes (A côté de Renault Michelet) et que ces logements supplémentaires plus tous ceux en cours de construction dans notre quartier vont avoir d'énormes impacts sur la vie même du quartier.
- Souligne qu'il conviendrait de disposer d'une étude hydraulique
- Précise qu'il faut absolument trouver des fonds pour couvrir l'ensemble des dépenses à venir

Mme ROBEQUIN maison située sur l'avenue de Mazargues (à côté du Casino) :

- Rappelle l'historique de cette maison
- Souligne qu'il est possible que celle-ci soit en voie d'expropriation
- Souligne également que la position même de cette maison permet de ralentir la vitesse sur cette zone.

Concernant l'OAP G. Derhille souligne la question préalable, qui est celle notamment du CIQ/de l'ASL/du Corbusier/du Brasilia/Des maisons Bd Michelet/ de la Résidence Musset :

Combien de logements sur cette zone ?

La réponse déterminera, bien évidemment les réponses et solutions aux diverses questions très importantes :

- Services publics
- Espaces verts
- Circulation / stationnement
- Transports en commun
- Mixité des usages
- Quel urbanisme
- Etc

Le CIQ ne pourra s'engager à approuver tout ou partie de la révision de l'OAP tant que les réponses à ces questions ne seront pas données, et sous réserves que soit pris en compte les souhaits des habitants du quartier.

Le CIQ va prendre l'attache d'un expert en urbanisme dès que nous aurons des éléments concrets. De la même manière nous demanderons à notre avocat de bien vouloir nous aider dans le cadre d'éventuels recours etc ...

Nous aurons peut-être besoin de mettre en œuvre différentes actions particulières telles que : recours/pétition/AG extraordinaire/médias etc

G. DERHILLE fait part d'une demande de la fédération concernant les risques majeurs. Il est décidé d'adresser à la fédération le rapport de Mr BANI concernant ce sujet et l'OAP. Par ailleurs nous signalerons nombre de problèmes :

- allée Callelongue / av d'Haïfa /Rue Olivary / Garages de la résidence Le Musset

Le CIQ et L'ASL ont participé à l'enquête publique concernant la révision du PLUI :

- Révision du zonage et notamment toute la zone en UC1 pour une zone en UP (à partir de l'allée Callelongue)
- Révision de tous les autres zonages
- Prise en compte de l'OAP à venir.
- Etc ..
- Participation de l'ASL :

Philippe Bernon, Président de l'ASL Michelet Ste Anne

En liminaire, je tenais à rappeler que l'ASL Michelet Ste Anne, sous l'égide du CIQ de Sainte Anne et associée au regroupement dit «des Petites Maisons du boulevard Michelet » a déposé un recours contentieux près le Tribunal Administratif de Marseille, toujours en cours d'instruction et en attente de jugement.

Pour cette modification de PLUI, L'ASL ne peut que reprendre l'intégralité des remarques déposées dans le dossier initial par notre conseil, Maître Fouilleul, avocat en urbanisme près la cour d'Appel, étayé par l'analyse de notre expert en Bâti et Urbanisme, Monsieur Bani, près la cour d'appel de Marseille, Commissaire enquêteur des Bouches du Rhône (en PJ n°1)

Il est bon de rappeler que la Métropole avait annoncé que le projet était gelé pendant 5 ans, pour faire :

1) la concertation, plutôt qu'une simple consultation notamment avec le CIQ Ste Anne, Le Corbusier, le Brasilia, « Les petites Maisons », l'ASL Michelet Ste Anne alors que l'ASL n'a reçu à ce jour, aucune information ni invitation officielle.

2) Les études :

a) étude hydraulique sur le risque inondation majeur déjà mentionnée dans le PPRI et relevé noir sur blanc par la Préfecture, avec prévision des accès, de dévoiement des eaux. (PJ n°2 inondation du 04/10/2021 sur le site même de l'OAP Source M Pinon)

b) Etude faune flore nécessaire et indispensable par rapport à l'environnement, Parc Borely, coulée verte de l'Huveaune, parc de Le Corbusier, Parc de la Magalone

Quid de ces études.

Or aujourd'hui, une consultation est engagée, en l'absence d'éléments plus précis, sans communication du nombre de logements réellement prévus, pièce maîtresse de cette OAP, ni communication des modifications induites, donc de futurs habitants, de futurs enfants, de futures voitures donc de parkings, de futures écoles et lycées, de voies d'accès, de circulation, de bus, de métro, sans parler du devenir de l'Avenue Guy de Maupassant avec ses 140 places de parking desservant les résidents de l'ASL, cette densification du secteur pose un grave et bien réel problème pour le bien être du quartier et celui de ses habitants, le côté humain ayant été totalement occulté avant la crise de la Covid mais qu'elle a remis, seule chose positive, au centre des débats.

La Métropole veut créer une ville dans un village, notre village de Ste Anne.

Ce n'est ni souhaité, ni envisageable et encore moins réaliste en l'état des informations, la pétition de 5000 personnes déposée lors de la 1ère consultation n'en est que le pâle reflet

Notre quartier est actuellement soumis à une pression immobilière très importante, ce qui modifie le caractère même de celui-ci.

Nombres de questions se posent, et parmi celles-ci une simple question de bon sens : nous demandons que les habitants soient consultés avant la délivrance d'un permis de construire afin que soit pris en compte le fonctionnement des espaces concernés ainsi que les impacts potentiels d'un projet sur les riverains. Trop de constructions actuelles vont générer des problèmes d'équipements publics, de stationnement, de circulation etc ... pour l'ensemble du quartier et aucune réponse à ces questions n'est actuellement étudiée à notre connaissance.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H05

Le président du CIQ
G. DERHILLE

PROCHAIN CA LE LUNDI 07 MARS A 18H